Une voie verte entre Bruyères et Gérardmer : le projet avance

Vosges Matin - 11 avr. 2025



Photo d'illustration Jérome Humbrecht

De nombreux élus locaux et partenaires se sont mobilisés récemment pour participer à la restitution de l'étude de faisabilité du projet de voie verte reliant Bruyères à Gérardmer.

Lancée en septembre dernier, cette étude, portée par le PETR du Pays de Déodatie, a pour objectif de fournir les premiers éléments techniques et financiers, ainsi qu'un calendrier prévisionnel de réalisation.

Un tracé sur 25 km entre nature et patrimoine

Le parcours proposé s'étend sur 25 km et traverse les communes de Bruyères, Laval-devant-Bruyères, Champ-le-Duc, Laveline-devant-Bruyères, Jussarupt, Granges-Aumontzey, le Kertoff, Kichompré, et Gérardmer. Ce cheminement a été conçu pour mailler le territoire et offrir une alternative de mobilité douce.

Des infrastructures telles que des points d'eau, des aires de services, des aires de repos et des parkings seront prévues le long du parcours. Granges-Aumontzey a été identifiée pour accueillir un espace de stationnement afin de désengorger Gérardmer pendant les saisons touristiques, tout en offrant un potentiel de développement économique.

Un projet techniquement réalisable

Le bureau d'études et l'agence technique départementale des Vosges ont présenté des éléments rassurants quant à la faisabilité technique du projet. Aucun obstacle majeur ne remet en cause le projet, et tous les ponts de l'ancienne ligne ferroviaire Laveline-Gérardmer sont en bon état.

Concernant le calendrier de réalisation : l'année 2025 sera consacrée à la préparation des pièces administratives nécessaires au recrutement d'un maître d'œuvre. En 2026, un inventaire sur quatre saisons sera réalisé, suivi de la phase de conception des plans. Les premiers travaux débuteront en 2027, avec une livraison finale prévue en 2029.

Un budget de plusieurs millions d'euros

Le coût total du projet est estimé entre 5,7 et 7,6 M d'€, en fonction des options retenues (hors acquisitions foncières et aménagements des aires de repos). Il est à noter que la vente des rails sur 16 km contribuera à alléger ce montant.

Cette somme sera répartie entre deux intercommunalités et lissée sur plusieurs années. La sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges, partenaire clé de ce projet, organisera un tour de table avec les financeurs pour optimiser la recherche de subventions et d'aides mobilisables.

Un nouveau comité de pilotage se réunira à la fin du mois de juin pour décider des prochaines étapes.

Le coût total du projet est estimé entre 5,7 et 7,6 millions d'euros, en fonction des options retenues hors acquisitions foncières et aménagement des aires de repos.

La réutilisation du foncier ferroviaire de l'ancienne ligne semble être une aubaine.